

## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44643</b>	De <b>M. Lionel Causse</b> ( La République en Marche - Landes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Logement		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> >urbanisme	<b>Tête d'analyse</b> >Sortie des décrets de la loi climat et résilience sur l'artificialisation	<b>Analyse</b> > Sortie des décrets de la loi climat et résilience sur l'artificialisation.
Question publiée au JO le : <b>01/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Lionel Causse attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur le calendrier des décrets d'application de la loi climat et résilience dans son volet artificialisation des sols. La loi climat et résilience, issue de la Convention citoyenne pour le climat, a su transformer une initiative de démocratie participative en un projet de loi ambitieux. L'artificialisation des sols est un défi environnemental majeur. La loi a permis de relever ce défi qui est à la fois financier, sanitaire et impactant sur la biodiversité. La prise des documents réglementaires permettra la mise en œuvre concrète de solutions face à ces enjeux. Il lui demande si elle peut communiquer la date à laquelle seront pris les décrets d'application de la loi climat et résilience dans son volet artificialisation des sols.